



Signataire : Christo Ivanov

Date de dépôt : 4 mars 2026

Question écrite urgente

Quand la loi relative à la création de la Fondation pour la promotion de lieux et d'infrastructures pour le sport (FPLIS) (12096) sera-t-elle mise en œuvre ?

En date du 23 septembre 2022, le Grand Conseil de la République et canton de Genève adoptait la loi 12096 relative à la création de la Fondation pour la promotion de lieux et d'infrastructures pour le sport (FPLIS). Cette loi vise à encourager la pratique des activités physiques et sportives, à soutenir l'intégration et à renforcer la cohésion sociale par le sport. La loi prévoit d'instaurer une fondation qui a pour but de contribuer à promouvoir la pratique du sport sur le territoire du canton de Genève, en facilitant l'accès à des lieux appropriés à ces activités.

Cependant, près de quatre ans après l'adoption de la loi, la fondation prévue n'a toujours pas été constituée, au grand regret des milieux sportifs qui comptent sur cette fondation d'utilité publique pour promouvoir un domaine encore trop souvent considéré comme le parent pauvre des politiques publiques genevoises.

Ma question est la suivante :

Quand est-ce que la loi 12096 sera mise en œuvre et la Fondation pour la promotion de lieux et d'infrastructures pour le sport (FPLIS) constituée ?

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat de ses réponses.